

Communiqué de presse

Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail : appels à projets de recherche 2021

Actualisation du 04 décembre 2020 : Suite à l'annonce par le Ministère chargé de l'environnement d'un financement supplémentaire dédié aux projets sur les perturbateurs endocriniens, le texte de l'appel à projets général est modifié. Afin de permettre aux équipes scientifiques d'y répondre, la date limite de soumission des projets est reportée au 7 janvier 2021. La date limite pour l'appel à projet spécifique « radiofréquences et santé » reste le 14 janvier 2020.

Le 22 octobre 2020, l'Anses a lancé ses appels à projets de recherche annuels dans le cadre du Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST). L'édition 2021 de ce programme comprend deux appels à projets: un appel à projets général sur les thèmes santé-environnement et santé-travail et un deuxième appel spécifique sur le thème « radiofréquences et santé ».

Le programme national de recherche Environnement-Santé-Travail ([PNR EST](#)), piloté par l'Anses, soutient des travaux de recherche pour développer les connaissances scientifiques indispensables à l'évaluation des risques et l'expertise sanitaire en appui aux politiques publiques.

Les appels à projets lancés chaque année portent sur l'ensemble des facteurs de risques environnementaux pour la santé humaine de façon générale ou en milieu professionnel. Ils couvrent également les risques pour les écosystèmes et la qualité des milieux. Ainsi, les projets financés permettent de faire avancer la recherche et les connaissances sur ces questions clés en prenant en compte l'émergence de nouveaux risques liés à l'évolution de notre environnement, aux changements de modes de consommation ou de travail, à l'arrivée de nouvelles maladies infectieuses ou au développement de nouvelles technologies.

Le premier appel à projets, à vocation **généraliste**, porte sur les domaines suivants en lien avec les thèmes santé-environnement et santé-travail :

- Les agents physiques (nuisances sonores, rayonnements non ionisants, pollution lumineuse) ;
- Les nanomatériaux et fibres minérales ;
- Les risques de cancer liés aux expositions environnementales et professionnelles ;
- Les agents chimiques (dont les produits phytopharmaceutiques) ;
- Les perturbateurs endocriniens
- Les agents biologiques (dont les liens entre dégradation des écosystèmes, atteintes à la biodiversité et augmentation de la fréquence des épidémies) ;
- Les approches sciences humaines et sociales des risques sanitaires et environnementaux ;
- Les contaminations émergentes ;
- La qualité de l'air ;

- Les déchets ;
- Le changement climatique ;
- Les vecteurs et la lutte anti vectorielle ;

Le second appel à projets est dédié au thème « **Radiofréquences et santé** », qui fait l'objet d'une attention particulière étant donné la nécessité de renforcer les connaissances sur ce sujet et d'élargir la communauté scientifique qui s'y intéresse. Cet appel à projets porte sur quatre thèmes :

- Recherche de mécanismes d'action des radiofréquences au niveau cellulaire ;
- Recherche d'effets physiologiques ou sanitaires des radiofréquences ;
- Hypersensibilité électromagnétique ;
- Caractérisation des expositions.

Dans le contexte actuel du déploiement de la 5G, les recherches portant sur les bandes de fréquences disponibles en France seront prioritaires.

Ces projets sont financés par l'Anses sur des budgets délégués par les ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture et du travail, et associent plusieurs co-financeurs : l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Institut thématique multi-organismes cancer (ITMO Cancer) de l'alliance AVIESAN dans le cadre du Plan Cancer, ainsi que le plan Ecophyto. Un certain nombre de projets pourront également être financés dans le cadre du soutien accordé par la direction générale de l'alimentation du ministère en charge de l'agriculture sur la thématique « lutte anti vectorielle ».

L'ambition du Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail est d'encourager les communautés scientifiques à produire des données utiles aux différentes phases de l'analyse du risque pour la santé et les écosystèmes et, ainsi, de rapprocher la recherche et l'expertise scientifique.

Ces appels à projets déclinent en particulier les priorités de recherche des plans nationaux santé-environnement, santé-travail, cancer et Ecophyto et viennent ainsi en appui aux politiques publiques. Ils sont ciblés sur des questions à la recherche posée par les ministères et les agences de l'État concernés par ces thématiques.

Attachée à la valorisation des travaux financés, l'Anses organise chaque année des *Rencontres scientifiques* permettant aux équipes de recherche de présenter les travaux financés dans le cadre du PNR EST. Ces Rencontres sont ouvertes aux parties prenantes associatives et professionnelles, aux scientifiques, aux membres des institutions publiques...

Des Rencontres Scientifiques sont prévues le 17 décembre sur la thématique de la lutte anti-vectorielle puis, en partenariat avec l'ANR, le 20 mai 2021, sur le thème des micro et nanoparticules.

En savoir plus

- [Voir le texte de l'appel à projets de recherche généraliste 2021](#)
- [Voir le texte de l'appel à projets de recherche « radiofréquences et santé » 2021](#)
- [Voir les Rencontres Scientifiques](#)

Contacts presse : 01 49 77 13 77 / 22 26 - presse@anses.fr
www.anses.fr

Suivez l'Anses sur   

Contacts presse : 01 49 77 13 77 / 22 26 - presse@anses.fr
www.anses.fr

Suivez l'Anses sur   